

**High Commission
For the Republic of Cameroon
In Canada**



**Haut-Commissariat
Pour la République du Cameroun
Au Canada**

No. 015 /HCO/FS/BC

SEP 28 2015

COMMUNIQUE

Le Haut-Commissariat pour la République du Cameroun à Ottawa informe les étudiants intéressés par l'exemption des frais de scolarité de bien vouloir se rendre sur son site web : www.hc-cameroon-ottawa.org (service culturel), pour s'enquérir des conditions d'obtention de cette exemption. Tous les formulaires y afférents sont disponibles. Les postulants devront toutefois joindre à leur demande les pièces suivantes :

- La preuve d'admission et d'inscription dans une université canadienne ;
- Le bulletin cumulatif des notes ;
- Le formulaire exigé par le Gouvernement du Québec.

Les intéressés sont invités à faire parvenir leurs dossiers au Haut-Commissariat du Cameroun à Ottawa au plus tard :

- le 18 octobre 2015 pour la session d'Hiver
- le 25 mars 2016 pour la session d'Automne




Anu'a-Gheyle Solomon Azoh-Mbi
(Haut-Commissaire)